

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 83 (1954)

**Heft:** 12

  

**Rubrik:** Pour la formation professionnelle : de notre jeunesse

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

« Je vous donne cette consigne : pensez en Suisses, agissez en Suisses. »

Agir en Suisses veut dire : *connaître et aimer* son pays, notre beau pays, rester nous-mêmes, demeurer fidèles à ce que nous sommes, à nos mœurs, à nos traditions, à la liberté séculaire de notre Suisse une et diverse. »

Fières paroles qu'il importe de relire et de méditer. Ne comportent-elles pas tout un programme éducatif ?

E. COQUOZ.

## *Pour la formation professionnelle*

# DE NOTRE JEUNESSE

Combien de jeunes gens reculent devant les frais occasionnés par un apprentissage et s'en vont grossir le nombre des manœuvres ? Qu'ils se souviennent alors de *Pro Juventute* qui est là pour leur venir en aide.

Cette œuvre, instituée pour secourir la jeunesse fait appel au dévouement des instituteurs et institutrices pour que la vente de décembre soit fructueuse.

Souvent on entend dire que le profit de la vente reste en ville. Ceci est tout à fait faux : la campagne obtient une grande partie des bénéfices précisément parce qu'elle manque d'œuvres d'entraide.

Que les instituteurs qui connaissent des jeunes gens désirant apprendre un métier, des orphelins, des veuves, des mamans malades indigentes n'aient aucune crainte de s'adresser au secrétaire de *Pro Juventute* de leur district. Celui-ci sera très heureux de les aider dans toute la mesure du possible, de faire des démarches, de donner les conseils nécessaires.

Le bénéfice des timbres vendus par les collaborateurs de *Pro Juventute* reste entièrement à la disposition du district. Un exemple entre autres : le district de la Sarine a distribué, pendant le dernier exercice, près de 23 000 fr. Il n'en est pas de même pour les timbres vendus à la poste dont le bénéfice s'en va au secrétariat de Zurich.

Que les instituteurs et institutrices veuillent bien prêter leur concours pour la vente de décembre et qu'ils se souviennent que c'est pour nos bébés, nos écoliers, nos jeunes, donc pour les nôtres.